Modèle 5

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

« Salarié(e) d'un organisme d'études exerçant exclusivement pour le compte de l'Etat ou d'une collectivité locale »

Je soussigné(e) [<i>nom, prénom</i>]
Coordonnées :
TelMail
Inscrit(e) au tableau du Conseil régional de l'ordre des architectes de
Numéro national d'inscription à l'Ordre :
Déclare exercer depuis le (jour/mois/année) :
Pour le compte de l'organisme d'études qui exerce exclusivement pour le compte de l'Etat ou d'une collectivité locale dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.
Coordonnées :
Cochez obligatoirement la case correspondant à votre situation :
☐ J'atteste sur l'honneur n'exercer aucune mission relevant du recours obligatoire à l'architecte* et aucune mission de maîtrise d'œuvre, que ce soit dans le cadre de mon activité salariée ou sous ma responsabilité personnelle.
☐ J'atteste sur l'honneur n'exercer aucune mission relevant du recours obligatoire à l'architecte* et aucune mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de mon activité salariée mais j'exerce également la profession depuis le (jour/mois/année)
Je m'engage à communiquer au conseil régional toute modification qui interviendrait dans ma situation (coordonnées, modes d'exercice, etc.).
Fait à, le, le
Signature (obligatoire)

^{*} Article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture : « Quiconque désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation de construire doit faire appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire (...) Le projet architectural mentionné ci-dessus définit par des plans et documents écrits l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs. »